

Programme
d'adaptation
de l'agriculture
paysanne

ASAP



Investir dans les
populations rurales

THE BELGIAN
DEVELOPMENT COOPERATION .be



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada



Flanders
State of the Art



REGERINGSKANSLIET

Ministry for Foreign Affairs
Sweden



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC



MINISTRY FOR FOREIGN
AFFAIRS OF FINLAND



NORWEGIAN MINISTRY
OF FOREIGN AFFAIRS

KOICA

Korea International
Cooperation Agency

QUID DE L'ASAP?

Le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) a été lancé en 2012 par le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour financer les initiatives des petits exploitants dans le domaine du climat et de l'environnement. Guichet de financement multidonateur pluriannuel, l'ASAP offre une nouvelle source de cofinancement visant à reproduire à plus grande échelle l'adaptation au changement climatique, qui sera intégrée dans les nouveaux investissements du FIDA d'un montant approximatif de 1 milliard d'USD par an. Il s'inscrit dans les processus habituels d'investissement du FIDA, avec de rigoureux dispositifs de supervision et de contrôle de la qualité.

L'ASAP encourage une vaste reproduction à plus grande échelle d'approches réussies aux avantages multiples pour l'agriculture paysanne, qui améliorent la production tout en réduisant et en diversifiant les risques liés au climat. Ce faisant, il associe des approches éprouvées du développement rural à un savoir-faire et des techniques appropriés en matière d'adaptation. Il permettra à au moins 8 millions de petits exploitants de renforcer leurs capacités et d'élargir leurs possibilités de subsistance dans un environnement incertain et volatile.





RAISON D'ÊTRE DE L'ASAP

Les difficultés que présente le changement climatique aux 500 millions de petites exploitations agricoles en activité dans le monde ne sauraient être méconnues.

Les petits exploitants, qui fournissent jusqu'à 80% de l'alimentation en Afrique subsaharienne et dans certaines parties d'Asie et qui gèrent de vastes étendues de terres, représentent aussi le gros de la population sous-alimentée des pays en développement. Ils vivent dans des zones qui comptent parmi les plus vulnérables et marginales – versants collinaires, déserts et plaines inondables –, et leurs moyens de subsistance sont dès lors exposés à un certain nombre d'aléas climatiques. Souvent, leurs droits fonciers et leurs droits aux ressources ne sont pas garantis, et ils sont directement tributaires pour leur subsistance de ressources naturelles qui sont soumises aux aléas climatiques.

Le changement climatique transforme le contexte dans lequel s'inscrit l'agriculture paysanne. Au fil des siècles, les petits exploitants ont utilisé les savoirs autochtones et les observations historiques pour gérer les effets d'un climat variable. La vitesse et l'intensité du changement environnemental sont telles qu'ils se heurtent à des difficultés. Les moyennes historiques ne présagent guère de l'avenir. Les pertes et les dommages dus

à des phénomènes météorologiques extrêmes ne cessent d'augmenter, tandis que les épisodes de sécheresse, d'inondation et de tempête tropicale se font plus imprévisibles. En parallèle, les moyens de subsistance en milieu rural sont fragilisés en raison des effets pernicioeux du stress hydrique, de la dégradation des terres et de la perte de biodiversité.

La prévention/gestion des risques climatiques est une condition préalable pour que les populations rurales puissent sortir de la pauvreté. Les ruraux pauvres sont moins à même de s'adapter parce qu'ils ont moins de moyens de production à leur disposition pour refaire surface en cas de choc. Dans un environnement dans lequel les risques les plus anciens, comme le mauvais état de santé, la volatilité des marchés, l'insécurité alimentaire et une gouvernance médiocre, sont accentués par la dégradation des ressources naturelles et le changement climatique, les nouvelles possibilités de croissance sont inaccessibles pour un grand nombre de ruraux pauvres. Des politiques et des programmes d'investissement placés sous le signe de l'innovation sont indispensables pour aider les petits exploitants à s'adapter à cet environnement nouveau et plus hostile, et à anticiper, absorber et surmonter les chocs et les agressions climatiques.



©FIDA/GMB Akash

MESURES PRISES PAR LE FIDA

Répondre au changement climatique ne veut pas dire qu'il faut rejeter ou réinventer tout ce qu'on sait du développement. Il convient plutôt de redoubler d'efforts pour relever les défis plus larges et notoires en matière de développement et de placer une juste appréciation des risques au cœur même du programme d'action pour le développement. Pour que la réponse au changement climatique soit cohérente, il faut continuer à mettre l'accent sur le développement piloté par les pays, la gestion communautaire des ressources naturelles, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la sécurité foncière, l'accès aux services et aux marchés financiers, la préservation de l'environnement et le renforcement des capacités institutionnelles.

Mais au-delà des meilleures pratiques ordinaires en matière de développement, quelle est la véritable particularité d'une agriculture capable de s'adapter au changement climatique?

Pour le FIDA, il s'agit de reproduire les initiatives qui donnent des résultats et de les améliorer.

Le premier principe de l'ASAP est de **reproduire à plus grande échelle** les approches éprouvées du développement rural qui ont amélioré la capacité d'adaptation des petits exploitants. Le FIDA a fait la preuve de son aptitude à travailler aux côtés des communautés sur toute une série d'approches intelligentes face au climat. Ces approches s'appliquent aux domaines suivants: gestion des risques de sécheresse et d'inondation, variétés de cultures résistant à la sécheresse et tolérant le sel, systèmes associant cultures et élevage, gestion intégrée des ressources en eau, remise en état des terres, agroforesterie et amélioration du stockage après récolte. Le FIDA est à même de soutenir d'autres approches de ce type et de reproduire à plus grande échelle celles qui donnent de bons résultats.

Mais pour gérer le changement climatique, il est nécessaire d'ajouter de **nouveaux ingrédients** aux

programmes de développement rural pour améliorer leur efficacité et leur impact dans un environnement changeant et de plus en plus incertain. Il s'agit notamment d'utiliser des modèles climatiques à échelle réduite aux fins de la planification à long terme des scénarios et de l'analyse communautaire de la vulnérabilité climatique et des capacités, et de donner aux institutions locales les moyens d'instaurer une politique nationale du climat. Il peut aussi s'agir d'améliorer la collecte, l'analyse et la diffusion des données météorologiques, d'établir des systèmes de suivi empirique de l'adaptation au climat, de fournir un accès aux régimes de transfert des risques/d'assurance et de réévaluer l'infrastructure et les plans d'occupation des sols en tenant compte des risques nouveaux ou émergents, comme l'élévation du niveau des mers.

Dans cette logique, les mesures envisagées par le FIDA pour répondre au défi du changement climatique consistent essentiellement à:

- 1) fonder les projets et les grandes orientations sur une **évaluation plus approfondie des risques** et une meilleure connaissance de l'interdépendance entre la petite agriculture et les paysages;
- 2) **reproduire à bien plus grande échelle les approches réussies aux avantages multiples** d'une intensification durable de l'agriculture. Non seulement ces approches renforcent la capacité d'adaptation des petits exploitants aux chocs climatiques, mais elles contribuent aussi à la réalisation d'autres objectifs d'intérêt public, comme la réduction de la pauvreté, la conservation de la biodiversité, la hausse des rendements et la diminution des émissions de gaz à effet de serre; et
- 3) donner les moyens aux petits exploitants de devenir d'importants bénéficiaires du **financement climat** et d'obtenir un plus large éventail d'avantages multiples (et de pouvoir les mesurer), en allant au-delà de l'approche traditionnelle axée sur la pauvreté et le rendement.

OBJECTIFS CONCRETS

Hiérarchie des résultats	10 indicateurs clés	Objectifs à l'horizon 2020
<p>Objectif général: faire en sorte que les petits exploitants pauvres soient plus résilients au changement climatique</p>	<p>1. Nombre de membres des ménages paysans pauvres dont la résilience au changement climatique a été renforcée grâce à l'ASAP – données ventilées par sexe</p>	<p>8 millions de personnes, dont 4 millions de femmes et de jeunes filles</p>
<p>Objectif spécifique: faire en sorte que les approches de l'adaptation aux avantages multiples pour les petits exploitants pauvres soient appliquées à plus grande échelle</p>	<p>2. Nouveaux investissements en faveur de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement durant la période couverte par la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9) par rapport à la huitième (en %)</p>	<p>Doubler la part des investissements en faveur de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement dans FIDA9 par rapport à FIDA8</p>
	<p>3. Ratio de levier financier des dons ASAP par rapport aux financements non ASAP</p>	<p>1:4</p>
	<p>4. Pourcentage de terres et d'écosystèmes dégradés dans les zones de production</p>	<p>30% de baisse</p>
	<p>5. Émissions de tonnes de gaz à effet de serre (CO₂) évitées et/ou séquestrées</p>	<p>80 millions de tonnes</p>
	<p>5 résultats attendus</p>	<p>6. Nombre d'hectares supplémentaires gérés selon des pratiques résilientes au changement climatique</p>
<p>I. Une amélioration de la gestion des terres et des pratiques et techniques agricoles résilientes au changement climatique et qui tiennent compte des besoins différents des hommes et des femmes</p>	<p>7. Nombre de ménages et d'installations de production et de transformation disposant de ressources en eau plus importantes ou utilisant celles-ci de manière plus efficiente</p>	<p>100 000 ménages</p>
<p>II. Un accroissement des disponibilités en eau et une utilisation plus efficiente des ressources hydriques pour la production et la transformation des produits agricoles dans les petites exploitations</p>	<p>8. Nombre de personnes (y compris de femmes), de groupements et d'institutions communautaires participant à des activités de gestion des risques climatiques, de gestion des ressources naturelles et de l'environnement (GNRE) ou de réduction du risque de catastrophe</p>	<p>1 200 groupes</p>
<p>III. Un renforcement des capacités humaines à gérer les risques climatiques à court et long terme et, dès lors, à réduire les pertes dues aux catastrophes météorologiques</p>	<p>9. Valeur en USD attaché aux infrastructures rurales nouvelles ou déjà en place, rendues résilientes au changement climatique</p>	<p>80 millions d'USD</p>
<p>IV. Des infrastructures rurales résilientes au changement climatique</p>	<p>10. Nombre d'instances internationales et nationales de concertation sur les questions climatiques dans lesquelles les projets appuyés par l'ASAP ou leurs partenaires apportent une contribution active</p>	<p>40 instances</p>
<p>V. Des savoirs documentés et diffusés sur une agriculture paysanne intelligente face au climat</p>		



PARCELLE_N°15

HORDEUM VULGARE - LATHYRUS

HORDEUM VULGARE - VICIA SATIVA

HORDEUM VULGARE - RIHAN - 03

HORDEUM VULGARE - LITANI

HORDEUM VULGARE - BEECHER

HORDEUM VULGARE - TRITICALE

COMMENT LES FONDS DE L'ASAP SERONT-ILS UTILISÉS?



©FIDA/Mount Kenya
East Pilot Project

1. Améliorer la gestion des terres et encourager des pratiques et techniques agricoles à l'épreuve du changement climatique qui tiennent compte des besoins différents des hommes et des femmes

- Identifier et promouvoir les variétés tolérantes à la chaleur, à la sécheresse et au sel, y compris les variétés sauvages à forte valeur nutritive.
- Optimiser les systèmes d'utilisation des sols, notamment en passant de la course au rendement par hectare à l'accroissement du rendement par goutte d'eau («plus de grains par goutte»).
- Renforcer la capacité des institutions locales à planifier et adopter des modèles de culture agroécologique dans un environnement en mutation.
- Reproduire à plus grande échelle des pratiques de gestion durable des terres au niveau du paysage pour accroître la production agricole, améliorer les fonctions hydrogéologiques, reconstituer les nutriments du sol, maintenir la diversité de la flore et de la faune, modérer les microclimats et réduire les infestations de ravageurs.
- Renforcer les compétences dans le domaine de la recherche agricole et les services de conseil et de vulgarisation en matière d'adaptation et de gestion des risques climatiques.
- Mettre à l'essai des prototypes de systèmes de production agricole qui peuvent résister aux agressions climatiques dans différentes zones agroécologiques et passer d'une production agricole extensive à faible valeur nutritive à des systèmes intensifs à forte valeur nutritive.
- Utiliser le système d'information géographique (SIG) pour mieux comprendre et surveiller l'utilisation des terres ainsi que les régimes climatiques et la dégradation des sols induite par l'homme.
- Donner accès à des variétés de semences améliorées capables de résister aux agressions climatiques et pouvant être conservées *ex situ* dans des banques de semences.
- Établir un stockage communautaire de semences, d'aliments et de fourrage pouvant protéger les récoltes contre les phénomènes météorologiques extrêmes.
- Restaurer les systèmes naturels comme les mangroves, les zones humides côtières, les dunes de sable et les récifs de corail pour protéger l'agriculture pratiquée dans les zones côtières contre les risques climatiques.
- Élargir l'accès aux marchés verts et créer des incitations à trouver des produits capables de résister au changement climatique.



©FIDA/David Rose

2. Accroître l'accès à l'eau et son utilisation rationnelle pour la production et la transformation des produits agricoles dans les petites exploitations

- Analyser l'utilisation et la distribution de l'eau au niveau du paysage pour concevoir des systèmes durables de production et de transformation agricoles et des systèmes de réutilisation des nutriments, de l'énergie et de l'eau.
- Adopter une gestion intégrée des ressources en eau afin de maintenir et d'améliorer le fonctionnement des bassins versants.
- Combiner l'aménagement des bassins versants avec une planification de l'utilisation des terres axée sur la résilience au changement climatique, des infrastructures compatibles avec le climat, un recyclage de l'eau et l'utilisation des eaux grises.
- Aménager les bassins versants pour planifier dans le détail des infrastructures compatibles avec le climat.
- Adopter une gamme de techniques de récupération de l'eau, comme des méthodes peu coûteuses de reconstitution de la nappe phréatique, des systèmes d'irrigation efficaces et la collecte des eaux de pluie au niveau de la commune.
- Améliorer la gestion du risque d'inondation à l'aide de mini-barrages et de digues pour contrôler les sources de captage et réduire les écoulements les plus importants.



©FIDA/Jon Spaul

3. Accroître la capacité à gérer les risques climatiques à court et long terme et à réduire les pertes dues aux catastrophes météorologiques

- Réaliser des évaluations de la vulnérabilité et des risques pour chaque sexe de façon à jauger la résilience des systèmes de subsistance et à comprendre les idées des petits exploitants en matière de gestion des risques et d'adaptation.
- Permettre aux communautés d'accéder aux données météorologiques et climatiques pour leur permettre de suivre les effets du changement climatique et de prendre les mesures nécessaires (changer de variété de culture et/ou de calendrier de plantation, par exemple).
- Renforcer les mécanismes communautaires de préparation à l'éventualité d'une catastrophe (par les réseaux sociaux et des dispositifs de sécurité notamment), d'intervention et de remise en état.
- Évaluer la faisabilité des stratégies de gestion des risques climatiques fondées sur le marché en fonction des actifs financiers (économies, mutualisation, assurance).
- Élaborer des systèmes de gestion de données et des mécanismes de coordination conviviaux à l'appui de la gestion des risques climatiques dans tous les secteurs et à tous les niveaux de l'administration.
- Élaborer des cadres d'orientation politique qui s'adaptent à des risques de plus en plus élevés dans un environnement en mutation.
- Améliorer les dispositifs réglementaires de façon à encourager la planification de l'adaptation et une gestion des terres durable et intelligente face au climat.
- Améliorer la clarté des mécanismes de gouvernance liés à la gestion des risques climatiques et établir des liens entre les institutions locales et les structures de l'administration nationale.
- Renforcer la capacité des groupements féminins, des spécialistes de la recherche sur la problématique hommes-femmes et des ministères de la condition féminine à analyser les dimensions sexospécifiques de la gestion des risques climatiques et leurs conséquences pratiques.

4. Accroître la résilience au climat des infrastructures rurales

- Évaluer les incidences du changement climatique sur les principales infrastructures agricoles pour améliorer les spécifications en matière de conception et d'ingénierie.
- Renforcer ou réajuster les infrastructures rurales pour faire face aux risques liés au climat (pénuries d'eau, phénomènes météorologiques extrêmes) à l'aide de techniques d'adaptation comme des digues naturelles, des brise-lames et des routes submersibles.
- Renforcer les systèmes de sécurité alimentaire en améliorant la robustesse des installations de stockage et de commercialisation, en incorporant les idées et points de vue des ruraux, femmes et hommes.
- Améliorer les systèmes de collecte, de transfert et de diffusion de l'eau (comme la protection des pompes manuelles contre les inondations) pour éviter la contamination ou la pollution due aux aléas climatiques.
- Intégrer l'exposition et la vulnérabilité aux aléas climatiques des infrastructures sensibles dans des systèmes révisés d'utilisation et d'entretien des terres.

5. Documenter l'agriculture paysanne intelligente face au climat et diffuser les savoirs acquis

- Documenter, diffuser et reproduire les savoirs traditionnels et les innovations des agriculteurs en matière de gestion des ressources naturelles de façon à encourager l'adaptation et à favoriser des écosystèmes plus sains.
- Élaborer et améliorer des systèmes de collecte, d'analyse et de diffusion des données relatives au climat en vue de réduire les risques climatiques dans les décisions d'investissement et de planification prises au niveau local.
- Améliorer le recours aux technologies de l'information et des communications pour diffuser les données relatives aux risques climatiques et les informations d'alerte précoce (signaux d'alerte précoce transmis par les réseaux de téléphonie mobile).
- Favoriser la coopération Sud-Sud pour échanger des savoirs sur les réponses au changement climatique et élaborer des initiatives multi-pays qui favorisent l'adoption de mesures d'adaptation.
- Présenter les enseignements dégagés et l'expérience tirée de projets au sujet de l'adaptation au sein de tribunes internationales et dans le cadre d'initiatives de sensibilisation.
- Diffuser des savoirs sur l'agriculture paysanne résiliente au changement climatique dans les processus nationaux de planification comme les stratégies de réduction de la pauvreté, la politique agricole et l'action face au changement climatique.
- Renforcer la capacité des ministères chargés de la condition féminine, des groupements féminins et des spécialistes de la recherche sur la problématique hommes-femmes à saisir et à documenter les dimensions sexospécifiques du changement climatique et les conséquences pratiques sur la planification de l'adaptation.
- Documenter et partager les savoirs avec des réseaux internationaux comme l'Alliance mondiale pour le changement climatique et l'Initiative mondiale pour un pastoralisme durable et garantir la participation des groupes marginalisés.

THE BELGIAN
DEVELOPMENT COOPERATION .be



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada



Flanders
State of the Art



REGERINGSKANSLIET

Ministry for Foreign Affairs
Sweden



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC



MINISTRY FOR FOREIGN
AFFAIRS OF FINLAND



NORWEGIAN MINISTRY
OF FOREIGN AFFAIRS

KOICA

Korea International
Cooperation Agency

Le FIDA est une institution financière internationale et un organisme spécialisé des Nations Unies qui a pour mission d'éradiquer la pauvreté et la faim dans les zones rurales des pays en développement.

ASAP est appuyé par les Gouvernements de Belgique, Canada, Finlande, Pays-Bas, Norvège, la République de Corée, Suède, Suisse et Royaume-Uni.

Programme d'adaptation de
l'agriculture paysanne du FIDA
www.ifad.org/climate/asap

Stratégie du FIDA concernant le
changement climatique
www.ifad.org/climate

Résumé des principes fondamentaux de
la Politique de gestion des ressources
naturelles et de l'environnement du FIDA
www.ifad.org/events/enrm

Personnes à contacter

Margarita Astralaga, Directrice
Division environnement et climat (ECD)
Tél: +39 06 5459 2151 - Courriel: eodmailbox@ifad.org

Gernot Laganda, Spécialiste de l'adaptation au changement
climatique, Division environnement et climat (ECD)
Tél: +39 06 5459 2142 - Courriel: g.laganda@ifad.org



Fonds international de développement agricole

Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie

Tél: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463

Courriel: ifad@ifad.org

www.ifad.org

www.ruralpovertyportal.org

ifad-un.blogspot.com

www.facebook.com/ifad

instagram.com/ifadnews

www.twitter.com/ifadnews

www.youtube.com/user/ifadTV



ISBN 978-92-9072-364-6



Octobre 2015

